

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Rudologie, gestion et traitement des déchets

- Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université Le Havre

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Transformation industrielle spécialité Rudologie, gestion et traitement des déchets* permet d'acquérir des compétences qui couvrent l'ensemble du cycle de vie du déchet, de sa production à son recyclage ou son élimination. Deux grands axes se dégagent de la formation : « Protection de l'environnement » et « Traitement des déchets ». Les compétences acquises par les diplômés sont nombreuses : matériaux, techniques d'analyse, filières de recyclage et de valorisation des déchets ménagers et industriels, contrôle de la toxicité et impact environnemental des effluents liquides et gazeux, transport des déchets, exigences réglementaires et normatives, qualités organisationnelles, gestion de projet... Les métiers ciblés sont diversifiés : technicien en environnement, technicien en gestion et traitement des déchets, responsable déchets, ambassadeur de tri, etc, sans compter les métiers de l'avenir encore inconnus dans un secteur en développement. Les entreprises visées sont les entreprises industrielles, les entreprises d'incinération, les centres de tri et/ou de recyclage des déchets industriels ou ménagers.

La formation est portée par le département Hygiène sécurité environnement (HSE) de l'IUT du Havre ; elle est accessible en formation initiale et en formation continue, ainsi qu'en alternance depuis la rentrée 2014. La formation est structurée en sept unités d'enseignement (UE), dont une UE projet tutoré et une UE stage, évaluées par un contrôle continu des connaissances. Le projet tutoré se déroule sur l'ensemble de la durée de la formation ; la durée du stage est de 14 semaines.

Synthèse de l'évaluation

Dans l'établissement, la formation est portée par le département HSE de l'IUT du Havre. Elle se positionne dans le domaine très concurrentiel du traitement des déchets et de la protection de l'environnement. Les objectifs sont clairement énoncés et pertinents, le contenu de la formation est de nature à permettre aux étudiants d'atteindre ces objectifs. La mise en place de l'alternance, sous forme de contrats de professionnalisation, à la rentrée 2014 n'a pas eu le succès escompté auprès des entreprises (aucun contrat n'a été signé en 2014-2015). Une activité de formation continue est récurrente (18 %), ainsi que l'accès à la formation par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Si la part du volume horaire assurée par des enseignants-chercheurs est limitée (8 %), l'équilibre est satisfaisant entre intervenants professionnels (53 %) d'une part, et enseignants (titulaires, de tous statuts) de l'établissement (38 %) ou de lycées (9 %) d'autre part. Les intervenants professionnels sont nombreux, ce qui offre une vision large des différents aspects du domaine visé ; ces professionnels, souvent jeunes, changent assez fréquemment d'entreprise, ce qui conduit au renouvellement régulier de l'équipe pédagogique, mais pénalise la stabilité de celle-ci.

Le recrutement a subi une baisse à la rentrée 2012 ; le dossier n'indique ni le nombre ni le profil des candidats, ce qui ne permet pas d'apprécier ni le taux de pression, ni le bassin géographique de recrutement, ni le vivier potentiel. Les inscrits se répartissent approximativement équitablement entre titulaires de DUT et de BTS ; trois étudiants issus de L2 sont inscrits à la rentrée 2014. La politique de communication et de recrutement de la formation n'est pas indiquée. Toutefois, certains étudiants de profil très atypique ont été recrutés et ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite est satisfaisant mais, avec moins de la moitié de diplômés insérés dans le cœur de métier, l'insertion professionnelle est insuffisante.

Les 422 heures d'enseignement présentiel (hors projet tutoré) se répartissent en cinq UE, plus une UE projet et une UE stage ; le poids relatif de ces UE n'est pas conforme aux dispositions de l'article 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999, qui fixe à trois la valeur maximale du rapport entre les coefficients de deux UE. La formation bénéficie du partenariat de quelques entreprises dont le soutien se traduit par des visites, des conférences ou la participation aux enseignements. Le taux de réussite est très satisfaisant (96 %), mais les diplômés s'orientent trop souvent vers les poursuites d'études, malgré

l'absence de recommandation délivrée par le responsable de formation ; seuls 56 % sont en insertion professionnelle (parmi les répondants à l'enquête interne un an après le diplôme, avec un bon taux de réponse de 81 %), 46 % seulement des répondants ayant un emploi en rapport avec leur formation. La difficulté de mise en place de l'alternance d'une part, et d'autre part le faible taux d'emploi dans le cœur de métier, pourraient conduire à s'interroger sur le soutien effectif de la profession à cette formation, ou à son positionnement dans une offre de formation très concurrentielle sur ce secteur à l'échelle nationale.

Les thèmes des projets tutorés sont choisis par les étudiants ; une expérience en 2014/2015, de proposition des sujets par les enseignants, ne semble pas avoir donné satisfaction. Dans le cadre d'une formation professionnalisante, il semblerait néanmoins utile de davantage ancrer ces projets dans la réalité industrielle. Si les modalités d'encadrement et d'accompagnement du projet tutoré sont décrites en détail, le processus équivalent pour le stage est très sommairement évoqué et pas du tout pour l'alternance (ce qui peut s'expliquer par l'absence de contrat signé). Le dispositif de pilotage existe, car la formation a su évoluer tant dans sa dénomination que dans son contenu ; toutefois, il reste flou et peu explicite.

Le nom de la formation mentionné par la fiche RNCP n'est pas cohérent avec les noms (actuel ou futur) cités dans le dossier ; certains codes ROME cités semblent se référer à un niveau de compétences inférieur à celui donné par la formation.

La formation vise une cible assez large dans le domaine du traitement des déchets et de la protection de l'environnement. La réflexion sur les contenus et la capacité à les faire évoluer sont l'un des points forts de la formation, qui se positionne sur un créneau porteur, mais concurrentiel. Les professionnels sont bien présents dans les enseignements et semble-t-il dans le conseil de perfectionnement.

Points forts

- Formation adaptée à ses objectifs, dans un secteur porteur, mais concurrentiel tant sur le plan des formations que sur le plan des débouchés.
- Présence importante des professionnels dans le fonctionnement de la formation.
- Capacité d'évolution des contenus.
- Suivi des diplômés efficace.

Points faibles

- Coefficients des UE non conformes aux exigences réglementaires.
- Faible taux d'insertion professionnelle et insuffisamment dans le cœur de métier.
- Poursuite d'études trop nombreuses.
- Absence d'évaluation de la formation par les étudiants.
- Modalités de suivi du stage en entreprise non précisées.

Recommandations

Il est indispensable que la maquette pédagogique soit mise en conformité avec la réglementation. Le dispositif de pilotage demande à être précisé et l'évaluation par les étudiants devra être mise en place. La difficulté à trouver des contrats de professionnalisation et donc à mettre en place l'alternance, d'une part et d'autre part la relative faiblesse de l'insertion professionnelle dans le cœur de métier, sont deux points qui devraient être améliorés rapidement et qui mènent à une interrogation sur la réalité du soutien apporté par les entreprises à la formation. Il serait pertinent de mieux positionner la formation dans le contexte académique et professionnel local et régional, afin de renforcer son ancrage professionnalisant. Une meilleure articulation entre la formation initiale et l'alternance, par exemple en ce qui concerne le calendrier de la formation, pourrait être de nature à aider au développement de l'alternance. Enfin, il est recommandé de revoir le supplément au diplôme, qui indique que la LP se déroule sur six semestres, ce qui n'est pas cohérent pour une licence professionnelle et contradictoire avec le reste du dossier.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation couvre l'ensemble du cycle de vie du déchet, de sa production à son recyclage ou son élimination. Parmi les métiers visés, on peut citer : technicien environnement, technicien en gestion des déchets, responsable déchets, ambassadeur de tri, etc. Les intitulés des modules semblent cohérents avec ces objectifs.</p> <p>La formation est accessible en formation initiale classique et en formation continue. Le dossier annonce la possibilité de l'alternance, mais jusqu'à la rentrée 2014 incluse, aucun étudiant n'était inscrit sous ce statut.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'environnement professionnel local et régional est favorable (Chambre de commerce et d'industrie, entreprises partenaires). En termes de recrutement, des difficultés sont apparues depuis 2012.</p> <p>En termes de formation comme en termes de débouchés, le créneau choisi est concurrentiel, mais porteur.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La composition de l'équipe pédagogique est équilibrée, mais elle manque d'une ossature stable, notamment pour l'aspect professionnel, en raison des fréquentes mutations des intervenants industriels. La diversité des intervenants professionnels favorise une vision large sur les métiers liés à l'environnement.</p> <p>Les interventions des professionnels (53 %), issus d'entreprises diversifiées, et des enseignants de l'établissement sont équilibrées.</p> <p>Le rôle de l'équipe pédagogique n'est pas détaillé (calendrier des enseignements, recrutement des étudiants, des vacataires...)</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs ont baissé depuis la rentrée 2012 (de 16 à 11 inscrits), baisse attribuée à la dénomination de la formation (mais qui n'avait pas changé à cette date). Le taux de réussite est très satisfaisant (96 %), mais l'insertion professionnelle reste modeste pour ce type de formation (40 % dans le cœur de métier).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>trois enseignants-chercheurs assurent 31 heures d'enseignement (7 %). Le dossier ne donne pas d'indication sur l'environnement de recherche de deux d'entre eux (le troisième étant rattaché au laboratoire de Biologie de l'Université du Havre), non plus que sur leur activité de publication.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La présence des professionnels dans les enseignements est très correcte (53 % des heures en présentiel). Le projet tutoré pourrait davantage impliquer ces professionnels, dans sa définition et dans sa réalisation.</p> <p>La perspective d'ouverture en alternance devrait renforcer les liens avec les milieux professionnels et favoriser l'insertion professionnelle.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le dispositif d'encadrement des projets tutorés et des stages est décrit en détail. Toutefois, les modalités de suivi du stage en entreprise ne sont pas précisées (visite, livret de stage, ...). Le projet tutoré fait l'objet d'un cours spécifique destiné à en préciser les attentes.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Hormis la présentation générale issue du document « champ de formation », ce point n'est pas abordé dans le dossier, pas davantage qu'un possible dispositif de certification en langue anglaise (test of english for international communication [TOEIC] ou équivalent). Seul un module de 20 heures d'anglais est présent.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est globalement équilibré entre titulaires de DUT et de BTS. L'Université du Havre ne propose pas de passerelles de réorientation ; en conséquence, seuls quelques rares étudiants issus de L2 sont présents dans la formation en 2014.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La formation n'est ouverte que récemment et sans succès, à l'alternance. Quelques dossiers de validation des acquis de l'expérience (VAE) ont été traités (quatre en cinq ans). Quelques étudiants de formation continue sont également diplômés chaque année.</p> <p>L'usage du numérique se réduit à la formation à la bureautique.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques, mais ne respectent pas la réglementation en ce qui concerne les coefficients des UE. Certaines matières ne donnent pas lieu à notation, pour un volume horaire non négligeable (59 heures, soit 14 %).</p> <p>La composition du jury de délivrance du diplôme n'est pas indiquée.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est relié aux modalités d'évaluation des étudiants. Une attention particulière est apportée à la formation méthodologique (prise de notes, exploitation de documents, présentation orale...). Il n'y a pas de suivi de l'évolution des compétences acquises lors du stage en entreprise. Il n'y a pas d'indication concernant la réalisation d'un portefeuille de compétences.</p> <p>Le supplément au diplôme indique que la formation (licence) se déroule sur six semestres, ce qui est curieux pour une licence professionnelle et contradictoire avec le reste du dossier.</p>
Suivi des diplômés	<p>La formation a une bonne connaissance du devenir de ses diplômés (81 % de répondants à l'enquête interne). En dépit d'un taux de poursuite d'études trop important (33 %), cette connaissance est utilisée par le conseil de perfectionnement pour apprécier la pertinence des contenus et des évolutions envisageables.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La composition du conseil de perfectionnement (enseignants, professionnels, étudiants) et le fonctionnement (périodique, en deux temps, ...) sont peu ou pas décrits. Ce conseil se réunit et prend des décisions (par exemple changement de nom de la formation), mais l'exemple de compte rendu annoncé n'est pas fourni dans le dossier d'évaluation.</p> <p>La procédure d'autoévaluation et d'évaluation par les étudiants n'est présentée que dans le document « champ de formation ».</p>

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.